

**Assemblée générale**

Distr. générale
30 juillet 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Points 40 et 41 de l'ordre du jour

La situation au Moyen-Orient**Question de Palestine****Lettre datée du 30 juillet 2001, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent
du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre que le Ministre des affaires étrangères du Qatar, le Cheikh Hamad Bin Jassim Bin Jaber Al Thani, vous adresse au sujet des résultats de la réunion d'urgence que les États membres de l'Organisation de la Conférence islamique ont tenue le 26 mai 2001 à Doha, au niveau des ministres des affaires étrangères, pour examiner la situation critique et dangereuse qui règne dans les territoires palestiniens occupés et la persistance que les autorités israéliennes mettent à poursuivre leurs attaques contre le peuple palestinien.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 40 et 41 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Nassir Abdulaziz **Al-Nasser**

Annexe à la lettre datée du 30 juillet 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Les ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation de la Conférence islamique sont convenus de vous communiquer les résultats de la réunion d'urgence qu'ils ont tenue le 26 mai 2001 à Doha en vue d'examiner les moyens qui permettraient de mettre fin aux agressions israéliennes commises contre le peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés, Israël ayant considérablement intensifié ses pratiques oppressives.

Craignant que les conditions de sécurité dans les territoires palestiniens occupés se détériorent au point de menacer la sécurité de la région tout entière, et désireux que le peuple palestinien soit protégé contre les dangereuses pratiques répressives israéliennes, les 56 États membres ont décidé d'inviter le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies à se réunir et à prendre les décisions voulues pour accorder une protection internationale aux Palestiniens et mettre un terme aux agressions israéliennes brutales dont ceux-ci sont victimes. Une telle protection calmerait la situation et, par conséquent, permettrait de relancer les négociations en vue de parvenir à un règlement juste et global susceptible de rétablir la paix au Moyen-Orient.

Les participants à la réunion ont demandé que l'on crée un tribunal pénal international pour juger les auteurs des crimes de guerre qui ont été commis contre les Palestiniens et qui peuvent être considérés comme des crimes contre l'humanité ayant fait des victimes innocentes au sein d'une population vivant sous occupation étrangère.

Les participants ont également demandé que l'on exige d'Israël qu'il verse des indemnités en réparation du préjudice matériel subi par suite des attaques israéliennes lancées contre les territoires palestiniens occupés, à l'instar de ce qui s'est fait par le passé dans des situations comparables, ces attaques ayant provoqué la destruction d'installations civiles et agricoles palestiniennes et fait un grand nombre de morts, de blessés graves et d'handicapés permanents parmi la population palestinien.

Étant donné que l'Organisation des Nations Unies a pour principales tâches de préserver la paix et la sécurité internationales et de défendre le droit de tous les peuples à l'autodétermination, je vous prie de faire tout votre possible, dans le cadre de votre mandat, pour aider le peuple palestinien à recouvrer ses droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance, droits reconnus par l'Assemblée générale dans des dizaines de résolutions adoptées au cours des dernières décennies.

Le Ministre des affaires étrangères du Qatar,
Président de la réunion d'urgence des ministres
des affaires étrangères des États membres
de l'Organisation de la Conférence islamique
(Signé) Hamad Bin Jassim Bin Jaber **Al Thani**